

Annexe 11 : demande de bonification de 400 points au titre du handicap

MOUVEMENT INTRA DEPARTEMENTAL 2021

Joindre :

- 1) Une lettre de demande explicative
- 2) Un dossier médical documenté (circonstances de la maladie ou du handicap, traitements, retentissement sur la vie professionnelle et sociale)
- 3) L'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé ou preuve du dépôt de la demande de reconnaissance de travailleur handicapé auprès de la MDPH
- 4) Pour les enfants : une attestation de la MDPH

NB : la situation médicale des ascendants ne peut être prise en compte.

Date limite de retour du dossier complet :
Lundi 12 avril 2021 à 18 heures – délai de rigueur

Ce dossier est à adresser à l'attention des médecins des personnels uniquement par
mél :

ce.ia92.medecindespersonnels@ac-versailles.fr

Nom et Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

Adresse personnelle :

.....

N° de téléphone : Ou

Adresse courriel : @

Affectation en 2020 / 2021 :

Précisez si cette affectation a été obtenue à titre définitif ou provisoire :

Votre demande concerne :

vous-même, reconnu travailleur handicapé Oui Non (si vous avez déposé un dossier auprès de la MDPH, veuillez joindre la preuve du dépôt de cette demande)

Votre conjoint reconnu travailleur handicapé Oui Non (si vous avez déposé un dossier auprès de la MDPH, veuillez joindre la preuve du dépôt de cette demande)

Votre enfant reconnu handicapé par la MDPH
 souffrant d'une maladie grave, nécessitant des soins continus

Vœux formulés lors de la saisie sur SIAM

Les enseignants peuvent formuler
des vœux précis (école) et géographique (secteur, commune ...)

Rang du vœu	Code du vœu (sur le livret des postes)	Commune (ou secteur géographique)	École (s'il ne s'agit pas d'un vœu géographique)	Nature du poste (adjoint élém, ...)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				